

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 14/186 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT SUR LA DENOMINATION DU MUSEE DE LA CORSE

SEANCE DU 1^{er} NOVEMBRE 2014

L'An deux mille quatorze et le premier novembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDI Marie-Jeanne, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. FEDERICI Balthazar à Mme VALENTINI Marie-Hélène
Mme FERRI-PISANI Rosy à M. ORSINI Antoine
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline
Mme MARTELLI Benoîte à M. CHAUBON Pierre
M. MOSCONI François à M. NICOLAI Marc-Antoine

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Diane BEDU-PASQUALAGGI, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, MILANI Jean-Louis, NATALI Anne-Marie, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 89/50 AC de l'Assemblée de Corse du 19 juillet 1989 portant création du Musée de la Corse,

VU la délibération n° 05/109 AC de l'Assemblée de Corse du 30 juin 2005 approuvant les grandes orientations de la politique de la Collectivité Territoriale de Corse dans le domaine du patrimoine,

VU l'avis n° 2014-23 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 28 octobre 2014,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE que le Musée de la Corse prendra le nom de « Musée de la Corse - Jean-Charles Colonna ».

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 1^{er} novembre 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

**RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

OBJET : Dénomination « *Musée de la Corse* » en « *Musée de la Corse - Jean-Charles Colonna* » en hommage au Docteur Jean-Charles Colonna

Il y a quelques semaines à peine s'éteignait l'une des figures emblématiques de la vie politique insulaire et de notre institution. Le Docteur Jean-Charles Colonna fut le Vice-président, de l'Assemblée de Corse et Président de la Commission de la Culture, de l'Education, de la Formation et de l'Audiovisuel.

De la cité paoline qu'il a su marquer de son empreinte, il a jeté un pont entre nos deux collectivités, en militant très tôt pour la création d'un musée à Corte. Il en a porté le projet jusqu'à la création en 1987 d'un syndicat mixte visant à étudier la faisabilité de ce musée ethnographique. En jetant ainsi les bases du programme muséographique de ce qui deviendra, le 19 juillet 1989 devant l'Assemblée de Corse, « le Musée de la Corse ».

L'année suivante, pour permettre de concrétiser l'implantation du Musée de la Corse dans un lieu remarquable, la commune de Corte cède à la Collectivité Territoriale de Corse, pour le franc symbolique, le bâtiment dit « Caserne Serrurier et ses annexes » d'une superficie de 12.544 m².

Tout au long de cet engagement sans faille, le Docteur Jean-Charles Colonna aura été un visionnaire de notre temps.

Ce Musée, pour lequel il s'est tant investi, est devenu en moins de deux décennies, l'un des hauts lieux touristiques insulaires et la vitrine culturelle de notre institution accueillant près de 70 000 visiteurs annuellement.

Aussi, en mémoire du Docteur Jean-Charles Colonna et à son engagement à l'égard de ce lieu culturel, il vous est proposé d'accoler son nom à celui de ce musée pour lequel il a tant œuvré et de lui donner le nom de « Musée de la Corse - Jean-Charles Colonna ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.